

## 4 Économie

## Difficulté dans l'approvisionnement en ciment

### Cimaf ne suit plus le rythme

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

*L'approvisionnement en ciment dans la capitale et autre chef de lieux de province est devenu une épreuve épique. Depuis près de 2 mois, le groupe marocain Cimaf n'arrive plus à répondre à la forte demande saisonnière, malgré sa position monopolistique et les assurances données au gouvernement quant à sa capacité à « inonder » le marché local et sous-régional. Résultat : Le prix de la tonne de ciment est passé de 77 000 francs à 120 000 francs.*

LE constat est sans appel : Le ciment manque au Gabon et se négocie désormais au prix fort. A son usine d'Owendo, déplore un camionneur, il faut s'armer de patience et attendre souvent 3 à 4

jours pour espérer un hypothétique chargement créant désormais une surenchère chez les revendeurs agréés. Résultat : la tonne de ciment se négocie désormais entre 100 000 et 120 000 francs. Loin des 77 000 francs promis par les industriels marocains. « Nous n'avons pas le choix de revendre la tonne de ciment à partir de 100 000 francs. C'est très difficile d'obtenir un chargement. On vous donne un ticket avec un numéro pour vous servir. Vous pouvez donc patienter 3 voir 5 jours avant d'être servi avec une cargaison limitée compte tenu de la difficulté de Cimaf de produire du ciment en quantité », a déploré un revendeur agréé justifiant la hausse vertigineuse du prix de la tonne. A Port-Gentil et Franceville, la situation est intenable rapportent nos reporters. Le produit est quasiment introuvable



Photo : Franck Marial MOMBO

**Le ciment est devenu une matière première précieuse et très rare qui se négocie au prix fort.**

créant de facto un ralentissement des nombreux chantiers initiés par les entreprises, les particuliers et les autorités locales. Dans le chef-lieu du Haut-Ogooué où le sac de ciment se négocie à partir de 7000 francs, cette difficulté d'approvisionnement en ciment daterait de la fermeture du dépôt de la société Cimaf à Franceville, il y a près de six mois. Les

commerçants sont obligés de se ravitailler depuis Libreville, en payant le transport qui s'élève selon certains, à un million cinq cent mille francs (1.500.000 sfrs) par voie terrestre. « Puisque les camions ne déchargent plus au dépôt, désormais c'est nous qui devons supporter les coûts de déchargement dans nos boutiques. Mais, nous payons également les

pénalités sur la route, le pont bascule, ce qui nous revient à environ 55000 FCFA à chaque voyage. Par conséquent, nous sommes obligés d'augmenter le prix du sac de ciment », a expliqué un commerçant ouest-africain.

**Interrogations\*** Aujourd'hui, la situation est devenue tellement critique qu'elle a, enfin, suscité une réaction vive du gouvernement. Lequel a interpellé l'industriel marocain (voir plus bas) sur le non respect de ses engagements contractuels. En effet, pour faire face aux nombreux dérapages constatés dans le secteur du ciment au Gabon, et à la menace qui pesait sur l'industrie locale de la cimenterie du fait de l'importation massive du ciment « bon marché » de l'étranger, le gouvernement avait décidé, par arrêté du Premier ministre daté du 19 juillet 2017, d'interdire l'importation

du ciment en République gabonaise pour une période de deux ans. Cette mesure protectionniste se justifiait par la volonté de valoriser la filière ciment et la protection des investissements, le maintien des emplois existants et la création d'emplois nouveaux en faveur des travailleurs locaux. Aujourd'hui, avec la flambée exponentielle du prix du ciment et la rareté du produit, le gouvernement se retrouve, une nouvelle fois, dos au mur, incapable de trouver une solution à court terme pour réapprovisionner le marché.

« Cette situation pénalise tout le monde. Y compris l'Etat dont les chantiers tournent aujourd'hui au ralenti. Que faut-il faire alors ? Pourquoi ne pas songer à rouvrir partiellement le marché à l'importation du ciment », s'est interrogé un revendeur.

## Le gouvernement veut savoir

MSM  
Libreville/Gabon

*Le climat tendu qui prévaut actuellement autour de la problématique de l'approvisionnement en ciment a contraint le gouvernement à « convoquer » le groupe Cimaf. C'est ainsi qu'une importante délégation du directoire du groupe marocain conduite par son vice président et propriétaire, Malik Sefrioui, a séjourné au Gabon les 5 et 6 Septembre derniers.*

LORS des séances de travail avec le chef du gouvernement, le Premier ministre Emmanuel Issozet NGondet, ainsi qu'avec

les ministres du Commerce David Mbadinga, de l'Industrie Estelle Ondo et de l'Économie Jean-Marie Ongandaga, le directoire du groupe Cimaf se devait d'expliquer la situation actuelle et donner des gages d'assurances pour un retour à la normale des approvisionnements en ciment. Car, il est bon de rappeler que le 19 juillet 2017, le gouvernement avait pris et ce dans le cadre de la politique d'industrialisation - un arrêté portant interdiction temporaire d'importation de ciment pour une durée de deux ans, histoire de protéger les producteurs locaux. En sus de cet arrêté, un protocole d'accord avait été signé entre le gouverne-

ment et le groupe Cimaf. Ledit protocole mettait en exergue une dizaine d'engagements que Cimaf devait honorer. Il portait notamment sur la relance de Cimgabon et le maintien des emplois en son sein, mais aussi sur l'employabilité, la mise en place de grands dépôts, la communication des données stratégiques à l'administration, la valorisation de la chaîne de valeur dans la distribution du ciment, le développement de l'entrepreneuriat local, le lancement des prospections minières en vue de la construction éventuelle d'une clinkerie en cas de résultats de sondages positifs et le maintien des prix et l'approvisionne-

ment sur toute l'étendue du territoire. Il ressort, après évaluation de ce bilan à mi-parcours, que sur la dizaine de points, la relance totale de Cimgabon et l'approvisionnement ont connu quelques difficultés. **Surprise\*** En effet, pour les industriels marocains, l'usine de Cimgabon a été remise en marche quelques mois après la signature de l'arrêté. Mais la forte conjoncture qui a suivi et qui a fait chuter considérablement les ventes de près de 50%, a obligé ses dirigeants à arrêter cette usine au premier trimestre 2018 car son maintien en activité était plus coûteux. « Celle-ci a redémarré avec une ligne de production

après la très forte demande observée en juin dernier. A cela il faut noter, le maintien de tous les emplois de Cimgabon, le paiement régulier des salaires même quand l'usine était en arrêt et le redéploiement de certains agents vers Cimaf Gabon », a expliqué, pour se justifier, un des responsables du groupe Cimaf. Concernant l'approvisionnement du marché, reconnaît le directoire de l'entreprise, des difficultés ont été enregistrées, depuis le mois de juillet 2018 avec le réveil soudain du marché qui a vu la demande pratiquement doublée comparative-ment à la même période sur les 3 dernières années.

« Le gouvernement, en prenant cette mesure, ne donnait pas le monopole du marché à une entreprise. Mais favorisait la politique d'industrialisation avec plus d'employabilité via la transformation locale et la création de chaînes de valeur en protégeant les producteurs locaux que sont le groupe marocain Cimaf avec ses deux filiales Cimgabon et Cimaf Gabon. Ainsi que le groupe Indien Africa Cement avec son usine située dans la zone économique de Nkok qui a pris du retard car devait rentrer en production depuis le premier trimestre 2018. Son démarrage est annoncé courant ce mois de Septembre », a indiqué une source gouvernementale.

## Petit angle

### Quelles solutions pour un retour à la normale ?

MSM  
Libreville/Gabon

*En réponse au doublement soudain de la demande de ciment en haute saison, le géant marocain a annoncé quelques mesures palliatives. Sauf que celles-ci prendront encore quelques mois pour être mises en œuvre. En attendant, tout le secteur BTP sera paralysé si l'Etat ne se résout pas à ouvrir partiellement la concurrence à l'importation réglementée du ciment.*

AFIN de ne pas « obliger » le gouvernement à revoir en profondeur les termes de sa convention passée

avec l'industriel marocain, ses dirigeants ont très vite soumis un plan de reprise du marché d'approvisionnement en ciment. En effet, faut-il le rappeler, en cas de violation des obligations inscrites dans l'accord de suivi, le gouvernement se réserve le droit, de surseoir ou d'annuler cette décision. Pour ne pas perdre la face, les dirigeants marocains ont donc annoncé en trombe une série de mesures palliatives : le démarrage de la 2ème ligne de production de Cimgabon dans moins de deux mois ; le lancement de suite d'un investissement de plus d'une dizaine de millions d'euros pour la construction en 12 mois d'une ligne additive



Photo : Abel Eyeghe

**Le ministre de l'Économie Jean-Marie Ogandaga et les responsables du groupe Cimaf en discussion.**

de production de ciments à Cimaf Gabon d'une capacité de 350 000t/an qui s'ajoutera aux 500 000 t/an déjà existantes depuis Août 2015 ramenant à 850 000t/an pour un marché local de près de 650 000 t/an ; le lancement immé-

diat - et ce au vu des résultats positifs des campagnes de sondages réalisés depuis un an sur les permis de recherches obtenus - de la construction d'une usine moderne et écologique de clinker sur une durée de deux ans pour un investis-

sement d'une centaine de millions d'euros avec 1/2 milliard d'emplois directs et indirects en perspective. « Le Gabon deviendra ainsi sur les 12 pays dans lequel le groupe Cimaf est présent, le second pays à être doté d'une clinkerie après celles construites au Maroc. Ce qui démontre les excellentes relations séculaires et privilégiées qui unissent les peuples frères marocains et gabonais. Cette usine permettra non seulement de passer d'un seuil de transformation local de 30% actuel à 95% mais aussi de fournir à un prix compétitif, du clinker aux autres producteurs locaux de ciment actuels et futurs ainsi que dans la sous région », a annoncé le vice-président et

propriétaire du groupe Cimaf Malik Sefrioui. Les deux investissements devront faire l'objet d'une convention d'investissement qui sera signée par les parties prenantes dans les semaines à venir. Mais, en attendant la mise en œuvre de toutes ces mesures qui prendront plusieurs mois, la situation risque de s'empirer si l'Etat n'envisage pas des solutions immédiates de contournement. Plusieurs revendeurs et autres chefs d'entreprise du secteur BTP suggèrent déjà à l'Etat d'ouvrir partiellement le marché à l'importation pour une période donnée en attendant un hypothétique retour à la normale.